

RAPPORT N° 415 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 26 NOVEMBRE 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 18 au 25 novembre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins quatre (4) personnes ont été assassinées dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore aussi le cas d'une jeune (1) fille qui a été collectivement violée par un groupe de trois jeunes gens en province Rumonge ainsi que de six (6) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées détenues par des agents du service National de Renseignement (SNR) en provinces de Cibitoke et de Gitega.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la matinée de samedi 18 novembre 2023 vers 5 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la rivière de Ntahangwa, au quartier industriel de la zone de Ngagara, en commune de Ntahangwa, au nord de la capitale économique Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, le corps de la victime, uniquement en sous-vêtement, flottait sur les eaux de la rivière de Ntahangwa, non loin du marché de COTEBU¹. Les mêmes sources ont précisé que le corps a été repêché une heure plus tard après l'intervention de la police et conduit à la morgue du centre hospitalo-universitaire de Kamenge (communément appelé « Roi Khaled »).

- En date du 18 novembre 2023, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom de Marie Ndayisenga, âgée de 29 ans, a été retrouvé sur les rives de la

¹ Ex-Complexe Textile du Burundi.

rivière Gikoma au pied de la colline de Gasenyi, dans la zone, commune et province de Muyinga (nord-est du Burundi).

Selon des sources sur place, le corps de la victime, originaire de la colline de Karugunda en commune de Gashoho de la même province, avait des traces de violence au niveau de la gorge qui prouvent qu'elle a été étranglée par des individus non encore identifiés.

- Dans la matinée de lundi 20 novembre 2023, le corps sans vie d'une fillette connue sous le nom de Kelsey Iteriteka, âgée de 5 ans, a été découvert dans une maison en construction située au quartier de Nyarumanga de la zone de Butere, en commune de Ntahangwa de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre dont Diane Izacahinyeretse, la maman de la victime, Kelsey Iteriteka a été violée par un homme non identifié avant d'être tuée par strangulation.

- Dans la matinée de lundi 20 novembre 2023, un corps sans vie d'un homme non identifié a été découvert tout près de la clôture du Lycée Don Bosco, communément appelé « Lycée Burengo », allongé sur la route qui mène vers la colline de Gahwazi, au chef-lieu de la province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, la victime présentait des blessures sur la tête et au bras. Les mêmes sources ont précisé que la dépouille mortelle de la victime a été évacuée à la morgue de l'hôpital autonome de Ngozi sur l'ordre de l'administrateur de la commune de Ngozi et qu'aucune enquête n'a été ouverte pour identifier la victime et découvrir les auteurs du crime en vue de les traduire devant la justice.

SOS-Torture Burundi dénonce la recrudescence de cas d'assassinats de personnes bien ciblées et dont les corps sont abandonnés dans la nature par leurs bourreaux. Elle demande aux autorités policières et judiciaires d'ouvrir des

enquêtes approfondies pour identifier ces criminels en vue de les punir conformément à la loi et mettre un terme à ce phénomène criminel récurrent.

3. Viol et violences basées sur le genre

- Dans la journée de mercredi 22 novembre 2023, M.N., une jeune domestique âgée de 17 ans, a été collectivement violée par un groupe de trois jeunes adolescents, Rodrigue Irakoze (18 ans), Fiacre Irakoze (18 ans), et Bonfils Cubahiro (15 ans) au quartier de Kanyenkoko dans la commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, la victime s'est rendue au domicile d'un de ces jeunes gens sur son invitation, après qu'il a prétexté d'être malade. A la fin, la visite a mal tourné au moment où les trois jeunes gens l'ont violée successivement après l'avoir bien immobilisée et ont pris soin de filmer la scène horrible comme le prouve une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux.

SOS-Torture Burundi a appris que Rodrigue Irakoze et Fiacre Irakoze ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Rumonge le 24 novembre 2023 dans un procès de flagrante à 30 ans de servitude pénale principale pour viol et cybercriminalité commis contre une jeune fille de plus de 17 ans. Les deux jeunes hommes devront également verser une somme de 10 millions de francs burundais pour indemnisation à la victime et payer une amende de 500 mille à verser au trésor public. De son côté, Bonfils Cubahiro a bénéficié d'une circonstance atténuante liée à sa minorité et a été condamné à 3 ans de prison ferme pour les mêmes infractions. Il devra payer 5 millions de francs burundais de dommages et intérêts à la victime en plus d'une amende de 40 mille de francs burundais à verser au trésor public tandis que le téléphone portable utilisé par les auteurs comme un moyen de commettre l'infraction de cybercriminalité a été saisi et le produit de sa vente sera versé au trésor public.

4. Atteintes au droit à la liberté de mouvement : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la matinée de dimanche 19 novembre 2023, trois militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) connus sous les noms de Pascal Nyambere, Joselyne Dyna Vyizigiro et Epitace Ndayikengurukiye ont été arrêtés par des agents du SNR dans la capitale politique de Gitega (centre du Burundi), à proximité d'un hôtel où se tenait une réunion organisée par deux responsables d'une faction rebelle de ce parti, Immaculée Ntacobankimvuna et Thérance Manirambona.

Selon des témoins, les trois militants ont été conduits au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega où ils ont été interrogés sur leur tentative de perturbation d'une réunion, avant d'être relâchés le lendemain.

SOS-Torture Burundi dénonce l'intolérance politique du parti CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie) vis-à-vis des partis de l'opposition, plus particulièrement à l'approche des échéances électorales. Comme par le passé, les ténors de ce parti présidentiel procèdent toujours par la division des partis de l'opposition en ailes, un phénomène connu au Burundi sous le néologisme de « *Nyakurisation* » qui n'a épargné aucun parti politique de l'opposition.

Elle demande au président de la République d'assainir le climat politique et de laisser les partis politiques fonctionner normalement et conformément à la constitution et à la loi sur les partis politiques.

- Dans la nuit de mardi 21 novembre 2023 vers 23 heures, Gaspard Nizigiyimana (42 ans), Aaron Twagirayezu (45 ans) et Alexis Bukuru (39 ans) ont été transférés dans un état critique au cachot du commissariat provincial de la police à Cibitoke

(nord-ouest du Burundi) après quatre jours passés sous d'actes de torture atroce au cachot du Service National de Renseignement (SNR) dans cette province de Cibitoke.

Selon des sources locales, les trois hommes ont été arrêtés en marie de Bujumbura par le responsable du SNR en province de Cibitoke le 17 novembre 2023 et embarqués, après avoir été ligotés, dans un véhicule du SNR vers une destination inconnue. Les trois hommes ont été atrocement torturés sur des accusations d'appartenance à un groupe rebelle contre le pouvoir en place.

Cependant, des policiers assurant la sécurité du cachot au commissariat ont révélé que les trois détenus ont été extraits du cachot dans la nuit de ce vendredi 24 novembre 2023 vers 21 heures par le responsable du SNR en province de Cibitoke et embarqués au bord de son véhicule de service vers une destination inconnue.

SOS-Torture Burundi dénonce les actes de torture commis en toute impunité par des agents du SNR et craint un risque de disparition forcée de ces trois victimes. Elle demande à l'Administration générale du SNR de garantir la vie des victimes et de mettre un terme à ces pratiques illégales utilisées comme des méthodes pour extorquer des aveux à des personnes soumises aux interrogatoires.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.